

Compte rendu de la séance du 07 mars 2019

Secrétaire(s) de la séance:

Ordre du jour:

- Syndicat des eaux de la Belvitte: migration de la compétence eau vers la 2C2R
- Remplacement de Alexandra Grosjean par Madame Kremer Marie-Pierre
 - Agence Postale Communale
 - Secrétaire de Mairie
- Demandes de subvention aux organismes et associations
- Création d'adresse postale suite accord permis de construire Mr et Mme Wysocki
- Devis Jean-Marie Renard

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL

DECIDE

Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade de adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois allant du 4 mars 2019 au 3 mars 2020 inclus.

Cet agent assurera des fonctions de secrétaire de Mairie à temps complet.

Il devra justifier d'expérience en secrétariat.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 356 du grade de recrutement.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, fixe comme suit le montant de la participation communale aux différentes associations :

USEP: 40€

SLR Hand Ball:40€

L'outil en Main:40€

CRESUS: 0€

AFMTELETHON: 40€

Adavie: 40€

Souvenir Français: 40€

Association Sportive Collège Cytère: 40€

AFSEP: 40€

Coopérative scolaire : 20 €/élève

ADMR : 40 €

CREATION ADRESSE POSTALE

Le Conseil Municipal décide suite à la construction d'une maison d'habitation Rue Tranquille à Ménil sur Belvitte d'attribuer le numéro de rue 15 TER.

Devis Jean-Marie RENARD Travaux

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité le devis de Monsieur Renard Jean-Marie pour les travaux qui seront effectués en 2019.

Deneigement	53€/h HT
Salage	43€/h HT
Fauchage	50€/h HT
Manutention	53€/h HT

Maintien de la compétence eau au syndicat des Eaux de la Belvitte (DE 2019 010)

Le conseil municipal, par 07 voix pour, 00 abstentions et 00 voix contre vote POUR le maintien de la compétence eau au syndicat des Eaux de la Belvitte.